

En direct de l'USP n°46 (13 - 17.11.2017)

Comité

Le comité de l'USP s'est tenu informé de la situation sur les marchés, des adaptations des mandats de l'OMC et de l'avancée des discussions au parlement au sujet du budget. De plus, le comité a finalisé le manifeste pour l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution en vue de l'assemblée des délégués et a discuté de la procédure à adopter concernant le rapport du Conseil fédéral au sujet de la future évolution de la politique agricole.

Conférence ministérielle de l'OMC

La semaine passée, le Conseil fédéral a présenté aux commissions de la politique extérieure son mandat de négociation pour la Conférence ministérielle à Buenos Aires pour deuxième lecture. La vive opposition de l'USP vis-à-vis du premier projet et son rejet a manifestement eu un fort impact. Dans le deuxième projet, les objectifs pour le dossier agricole ont été précisés.

Conférence de presse sur la résistance aux antibiotiques

Dans le cadre de la « Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques 2017 », l'USP a organisé, en collaboration avec la Société des vétérinaires suisses et des organisations du secteur animal, une conférence de presse et a démontré que l'agriculture a massivement diminué l'utilisation d'antibiotiques. Ceci tout en précisant que plusieurs projets ont été mis sur pied avec pour but d'améliorer la santé animale. Des représentants des secteurs du lait, des porcs et des veaux ont présenté leurs activités dans le cadre de la réduction de l'utilisation des antibiotiques.

Commission „production animale“

La commission „production animale » de l'USP s'est informée de la situation sur les marchés qui est autant réjouissante (viande rouge, œufs) que très insatisfaisante (porcs, lait). Les membres soutiennent l'élaboration d'une stratégie de la branche concernant l'approvisionnement en aliments fourragers lancée par l'USP. De plus, il a été discuté de quelle manière les discussions publiques au sujet des cas de protection des animaux doivent être abordées.

Main d'oeuvre étrangère et salaires minimaux

Le groupe de travail pour la main d'oeuvre étrangère a décidé d'adapter, pour 2018, le salaire minimal de CHF 25.- et ainsi de le fixer à CHF 3'235.-, ce qui représente une augmentation de 0,78%. Le salaire minimal se trouve dans les directives salariales. Ces dernières jouent un rôle important lors des contrôles d'exploitations effectués par les commissions tripartites. En effet, lorsque les salaires sont inférieurs aux salaires minimaux, il peut s'agir de dumping salarial.

Directives salariales pour le personnel extrafamilial

Les salaires pour le personnel extrafamilial qualifié ont également été augmentés de 0,78% étant donné qu'il est toujours plus difficile de recruter du personnel qualifié.

Cours de base sur la valeur de rendement

Agriexpert a mis sur pied un cours de base au sujet de la valeur de rendement afin de présenter les principales modifications et les conséquences sur la valeur des exploitations et des baux. De plus, le cours a été présenté à Agrivalor afin que la valeur de rendement puisse être estimée depuis 2018.

Groupe de travail „foires“

Le groupe de travail „foires“ a fait le bilan des foires d'automne lors de la foire „Les Automnales“ à Genève et particulièrement de l'OLMA. Le groupe de travail a également discuté des foires pour 2018 et a décidé, quels modules ne seront plus utilisés. De plus, les premiers éléments de l'exposition sur les céréales qui sera présentée pour la première fois à l'OLMA 2018 ont été mis en discussion. Finalement, la remise du prix de la catégorie spéciale, décerné par Agir, dans le cadre du concours photos agrimage.ch a eu lieu au stand de l'agriculture suisse dans la halle 1.

Chiffre de la semaine

Selon l'administration fédérale des finances, l'agriculture et l'alimentation reçoivent 3,5 milliards de francs de subventions par année. Il existe aussi d'autres formes de subventions que l'administration des finances ne comptabilise pas. Les grandes banques ont reçu, suite à la crise financière de 2008, une garantie étatique. Comme les contribuables ont repris le risque, ces banques ont pu payer des taux d'intérêts plus bas pour leurs investissements à l'étranger. Le Fonds monétaire international (FMI) a apprécié ces subventions : après la crise économique, les grandes banques suisses ont depuis 2008 profité de près de 50 milliards de dollars. Avec cette subvention des deux grandes banques, les 50'000 exploitations familiales auraient pu assurer leur existence pour les cent prochaines années à venir.

Note de la semaine

Le faible approvisionnement en beurre ont conduit à de nombreuses demandes des médias à l'USP. Même des médias de l'étranger s'intéressent à la situation de l'approvisionnement. Malgré un fort intérêt des médias, les producteurs de lait ne pourront pas, selon les premières tendances, réellement profiter de la bonne situation du marché : les augmentations des prix du beurre dans le commerce de détail restent dans la poche des industriels qui s'offrent à eux-mêmes un généreux cadeau de Noël !